

RAPPORT D'ACTIVITÉ

BILAN 2018

PRÉVISIONNEL 2019



AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE OU FINANCIER

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Agence française pour la biodiversité. Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sa mission : Favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation des publics.

Son territoire d'action : Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.



CONTACTS

www.pole-lagunes.org

Coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat) :

Coordinatrice : Virginie Mauclert, mauclert@tourduvalat.org

Gestion de l'information : Nathalie Chokier, chokier@tourduvalat.org

Animation territoriale du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : Nathalie Barré (CEN L-R), pole.lagunes.lr@cenlr.org

En PACA : Katia Lombardini (Tour du Valat), lombardini@tourduvalat.org

En Corse : Marie Garrido (OEC), marie.garrido@oec.fr

Sommaire

I. Présentation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes	3
• Les 5 Pôles-relais Zones Humides français	3
• Des missions communes, pour mieux gérer les zones humides	3
• Un consortium dans les 3 régions d'action	3
• Un pilotage concerté	4
I. I. Bilan financier 2018 et prévisionnel 2019	6
I.1 Bilan financier 2018	7
I.2 Budget prévisionnel 2019	8
II. Actions 2018 et prévisionnel 2019	9
II.1 Base de données bibliographiques (A10)	9
II.2 Contribution au suivi des milieux lagunaires (A20)	10
• Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED)	10
• Une plateforme Recherche-gestion : les scientifiques et gestionnaires à l'œuvre!	11
II.3 Site internet (B10)	14
• Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux	14
• La newsletter 'Lettre des lagunes'	14
II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)	15
• Journées mondiales des zones humides	15
• Journées européennes du patrimoine	16
• Production d'outils de sensibilisation	17
• Autres actions	18
II.5 Formation des gestionnaires (B20)	18
• « Quels messages pour tendre vers des territoires lagunaires résilients ? », septembre 2018 à Montpellier	19
• « Les outils de la communication environnementale », avril 2018 en Corse	19
II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)	21
II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)	22
• Sports de glisse et sites naturels remarquables du golfe du Lion	22
• Pêche	22
II.8 Sensibilisation des décideurs (B50)	23
• Séminaires élus	24
• Prix	25
II.9 Liens à l'échelle nationale (C)	26
• Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH) et Portail national ZH	26
• Contribution à la mission parlementaire sur les zones humides	27
II.10 Liens à l'échelle internationale (D)	27
II.11 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)	27

Merci à Hugo Laurent-Vidieu, volontaire de service civique.

Un salut particulier à Magali Boyce, chargée de mission Occitanie, qui a quitté le Pôle lagunes fin 2018 pour d'autres missions au CEN L-R. Bonne route !



I. Présentation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Les 5 Pôles-relais Zones Humides français



Les Pôles-relais Zones Humides ont été créés dans la continuité du 1^{er} Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH).

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; zones humides tropicales.

Les Pôles-relais sont coordonnés par l'Agence française pour la biodiversité (anciennement Onema) qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le Portail national zones humides.

Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans renouvelable. Une charte des Pôles-relais définit

leurs missions et encourage les acteurs institutionnels à un soutien privilégié des Pôles-relais Zones Humides pour valoriser leur expertise.

Cette place a également été réaffirmée dans le troisième Plan national d'action en faveur des milieux humides (2014-2018), notamment au sein de l'axe destiné à « mieux faire connaître les milieux humides et les services qu'ils rendent ».

Des missions communes, pour mieux gérer les zones humides

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux objectifs principaux :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;
- **constituer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a vise à participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises.

L'hypothèse formulée est que l'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation permettent d'améliorer effectivement les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux.

Un consortium dans les 3 régions d'action

Depuis 18 ans, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi mis en œuvre une



déclinaison de ces objectifs sur les régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux - élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.

Ainsi, la Tour du Valat, chargée de la coordination, s'est associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Le partenariat est aujourd'hui formalisé sous forme d'un accord de consortium conformément à la charte des Pôles-relais 2014.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa force est en effet de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore souvent déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

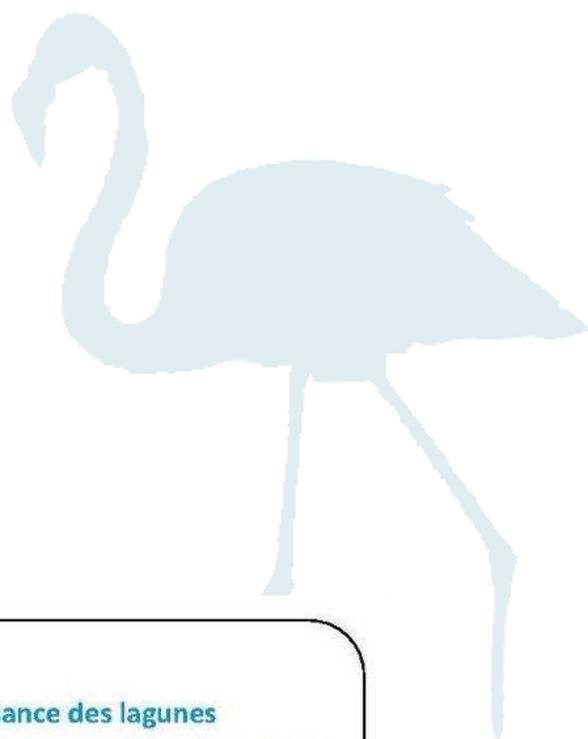
Un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes s'articule autour de deux organes de gouvernance :

- **un Comité de pilotage**, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et s'assure de leur bonne réalisation.

- **un Comité d'orientation**, organe d'échanges et de réflexions entre décideurs, scientifiques et socioprofessionnels, qui produit des recommandations sur ses orientations.



OBJECTIFS :

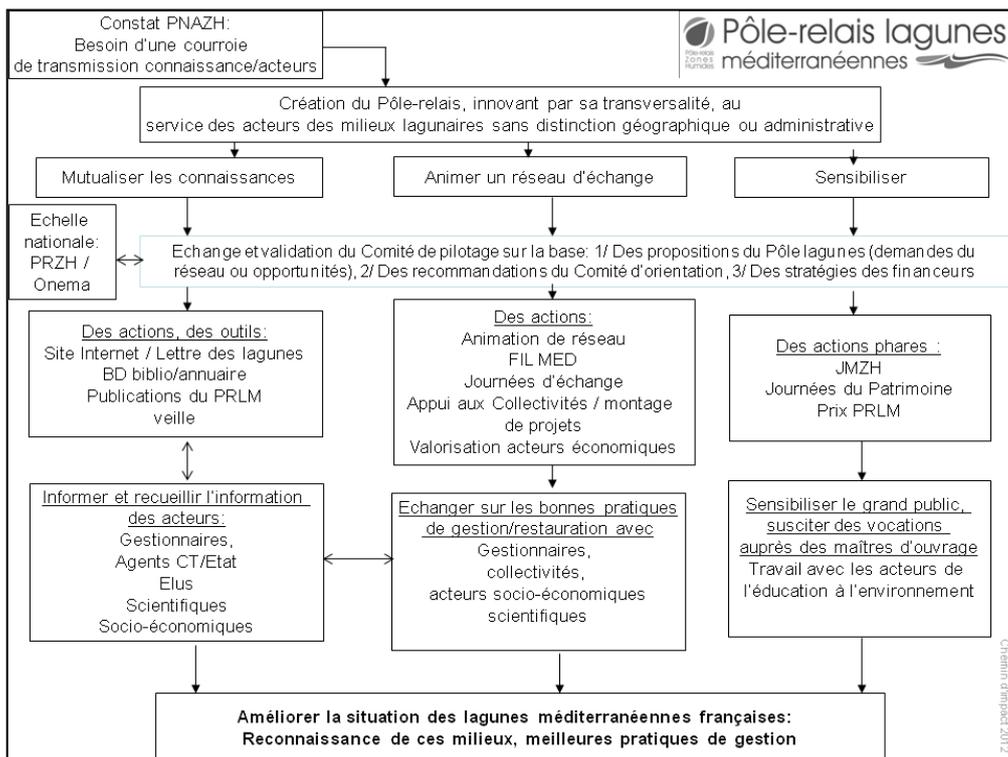
Favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion

selon les 3 axes :

Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques,

Animer un réseau d'échange,

Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.



Stratégie d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

**LES ATOUTS DU POLE-RELAIS
LAGUNES MEDITERRANENNES:**

THEMATIQUE : Seul centre de ressources interrégional consacré aux lagunes et leurs milieux humides périphériques sur le littoral méditerranéen

TRANSVERSAL et INTERREGIONAL : Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires sans distinction administrative ou géographique

ANCRE DANS LES TERRITOIRES : 3 structures animatrices reconnues des acteurs locaux

PASSERELLE et FACILITATEUR: entre acteurs et réseaux locaux et avec le niveau national, complémentaire à l'existant

REACTIVITE appréciée des acteurs pour le montage d'actions répondant à leurs besoins





Direction de l'eau et de la biodiversité met en place :
 . Plan national d'action en faveur des milieux humides 2014-2018
 . Stratégie CESP 2012-2014 : 'Communication, Éducation, Sensibilisation, Participation' en lien avec la convention Ramsar



AGENCE FRANÇAISE
 POUR LA BIODIVERSITÉ
 ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

En charge de
 coordonner :

5 POLES-RELAIS ZONES HUMIDES en France

- . Mutualiser les connaissances
- . Animer un réseau d'échange
- . Participer à la politique nationale en faveur des milieux humides

PORTAILS INTERNET nationaux :

- . zones humides
- . Documents sur l'eau et la biodiversité

COMITE D'ORIENTATION

3 collèges : institutionnels, gestionnaires, scientifiques

COMITE DE PILOTAGE

Présidé par la DREAL PACA, Financeurs et structures porteuses du Pôle lagunes

OBJECTIFS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES

COORDINATION : TOUR DU VALAT

Portage du Pôle-relais et coordination interrégionale des actions
 Outils interrégionaux : sites Internet, Lettre des lagunes, BD documentaire

ANIMATION TERRITORIALE en Occitanie : CEN L-R

ANIMATION TERRITORIALE en PACA : TOUR DU VALAT



Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires :
 . Gestionnaires, scientifiques, élus, agents des collectivités et de l'Etat, socio-professionnels, associations d'éducation à l'environnement, etc.
 . En concertation avec les autres Réseaux d'acteurs locaux ou

ANIMATION TERRITORIALE en CORSE : OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE

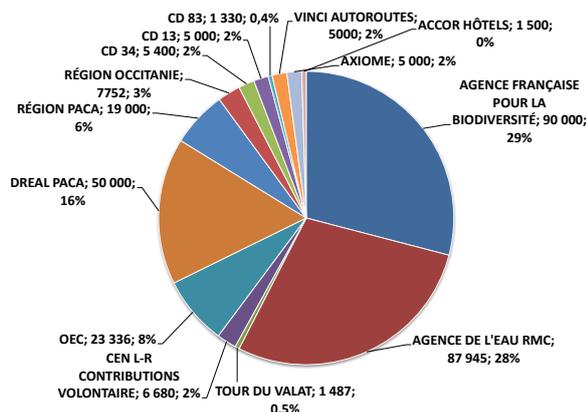


I. I. Bilan financier 2018 et prévisionnel 2019

I.1 Bilan financier 2018

Plan de financement 2018 :

Le plan de financement 2018 a été le suivant pour un montant de 309 k€ :



Plan de financement 2018

L'Agence française pour la biodiversité et l'agence de l'eau RMC ont représenté près de 60% du budget prévisionnel. Le fond DREAL coordonné par la DREAL PACA pour les 3 régions, ainsi que les collectivités territoriales (Région PACA, Occitanie, CD 13, 83 et 34) se répartissent 29% du budget. Viennent ensuite les 3 structures porteuses du Pôle-relais lagunes méditerranéennes qui totalisent 10% du budget prévisionnel.

Enfin, trois mécènes privés représentent 4% du budget : VINCI Autoroutes, AXIOME et ACCORHOTELS.

Dépenses 2018 :

(Voir le bilan financier 2018 en **Annexe 1**)

Les dépenses réelles 2018 s'élèvent à 309 k€ d'après le bilan réalisé en mars 2019.

La répartition des dépenses entre les 3 structures animatrices est la suivante : 194 747 € concernent la Tour du Valat (coordination et animation PACA), 65 141 € concernent le CEN L-

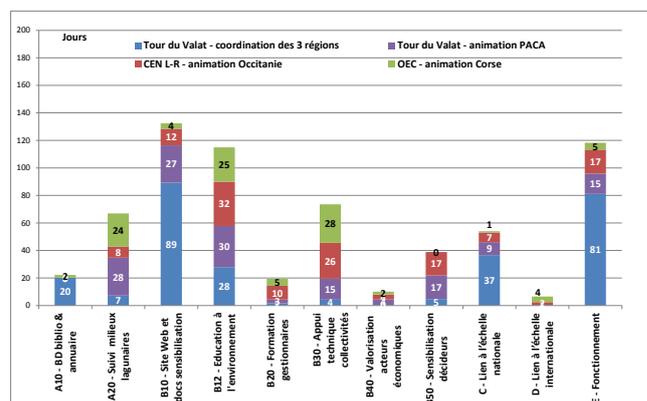
R (animation Occitanie) et 49 542 € concernent l'OEC (animation Corse).

Certains ajustements au sein du budget ont été réalisés :

Temps de travail :

Globalement, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a passé 657 jours au lieu des 662 prévus initialement.

La répartition du temps de travail alloué par poste (coordination, animation pour chaque région) est illustrée comme suit :



Temps de travail par poste et par structure réalisé 2018

La coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (coordinatrice et chargée de gestion de l'information) a mobilisé globalement 273 jours de travail.

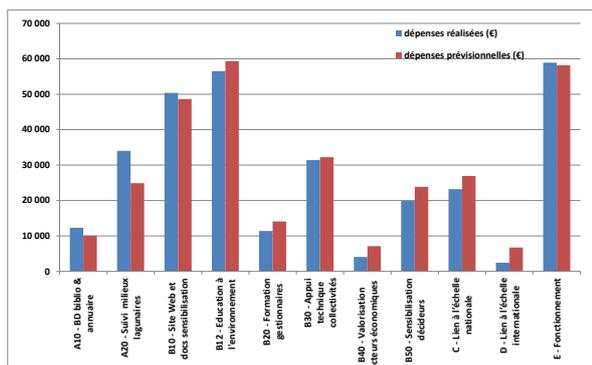
L'animation en Occitanie, PACA et Corse a mobilisé un total de 384 jours, pour respectivement 135, 148 et 100 jours de travail dans chacune des régions Occitanie, PACA, Corse.

Frais de mission et prestations externes :

Les frais de mission de l'équipe, achats et prestations externes ont totalisé environ 43 k€.

Les dépenses réelles par action sont relativement similaires à celles prévues comme l'illustre le graphique suivant :





Comparaison entre dépenses prévisionnelles et réalisées, par action, en 2017

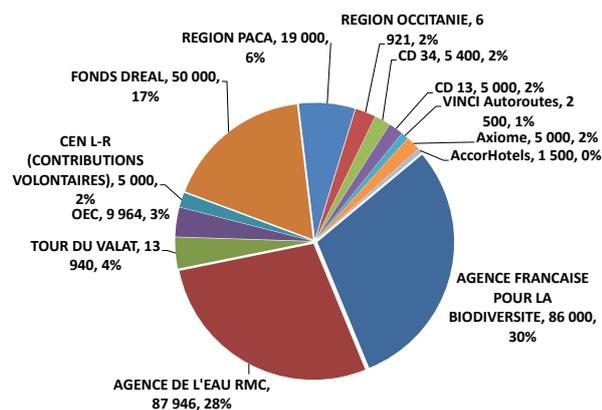
I.2. Budget prévisionnel 2019

Ce budget a été présenté en Comité de pilotage fin janvier 2019.

Le budget prévisionnel global du Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour 2019 (hors Life Marha), est de près de **287 k€** (cf. **Annexe 2**).

Sur ce montant, 192 k€ concernent la Tour du Valat, 58 k€ concernent le CEN L-R et 37 k€ concernent l'OEC.

Les financeurs sont les suivants :

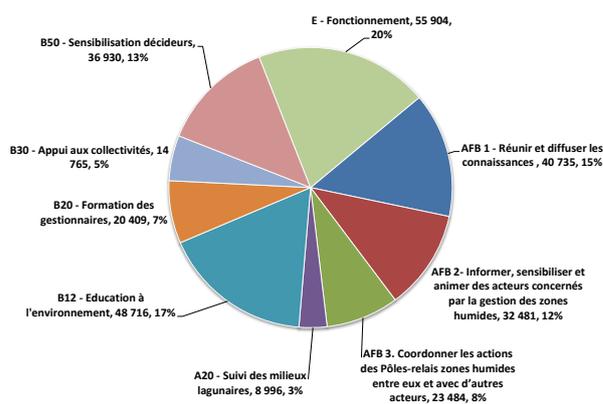


Plan de financement prévisionnel pour 2019

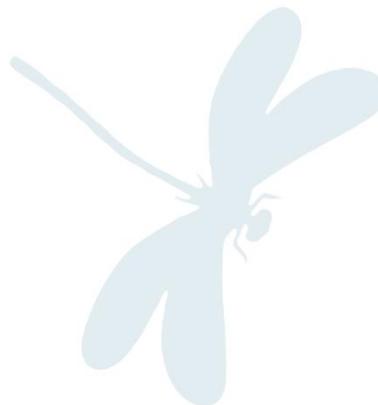
Ce plan de financement prévoit 618 jours de travail (incluant l'équipe du Pôle-relais, direction, experts, appui). Il n'inclut pas le temps

consacré au Life Marha (env 90 jrs pour l'équipe). Les frais de mission de l'équipe, achats et prestations externes totalisent 50 k€.

Le découpage proposé par action est le suivant :



Découpage prévisionnel des actions pour 2019



II. Actions 2018 et prévisionnel 2019

II.1. Base de données bibliographiques (A10)

Cet outil constitue une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.



Page d'accueil de la BD bibliographique

Accessible depuis le site internet, la [base de données](#) met à disposition des dizaines de dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés) à une soixantaine d'abonnés.

125 documents ont été ajoutés en 2018.

A ce jour, la BD compte **6 976 notices** dont une majeure partie téléchargeable, issues de la veille informative et de la 'littérature grise'¹ transmise par notre réseau d'acteurs des lagunes.

La plupart des notices de la BD sont valorisées à l'échelle nationale sur le [Portail national « Documents sur l'eau et la biodiversité »](#) auquel contribuent aujourd'hui l'Agence française pour la biodiversité, les Agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et les Pôles-relais Zones Humides.

Le nombre de pages consultées correspondant est de plus de 32 000 en 2018.

La collection des synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides a été enrichie (cf. C). Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a

collaboré à l'ensemble des nouvelles synthèses, mis à jour l'une d'entre elles («Téledétection et milieux humides») et a coordonné une nouvelle : « Paysages et milieux humides ».

▪ PREVISIONNEL 2019 :

En 2019, ces activités seront poursuivies. 150 ressources seront ajoutées dans la base documentaire.



¹ Rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, plans de gestion, thèses, etc.

II.2 Contribution au suivi des milieux lagunaires (A20)

🌿 Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED)

En 2005, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, déjà actif comme appui du FOGEM-LR depuis 2001, a répondu à la demande croissante de gestionnaires de voir émerger un réseau de suivi physico-chimique de leurs lagunes à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Ainsi, l'actuel FILMED, coordonné par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes rassemble depuis 2006 les gestionnaires des régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et PACA.

L'objectif général est d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion durable des lagunes. Ce réseau est plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi et également sollicité pour divers travaux de recherche sur ces milieux.

Sites suivis par le FILMED en régions Occitanie et Sud-



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le **FILMED** réunit une vingtaine de structures gestionnaires plusieurs fois par an pour échanger sur les protocoles, l'étalonnage du matériel et les résultats du suivi des lagunes.

Toutes les données sont consignées dans une base de données à accès réservé, et dont les résultats de suivi sont disponibles sur le site Internet.

Le suivi est réalisé avec l'aide d'un référent technique, Ludovic Cases, technicien de gestion

au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) et un référent scientifique, DR Rutger De Wit, au sein de l'UMR MARBEC à l'Université de Montpellier.



Réunion des gestionnaires du FILMED à la Tour du Valat. 25 personnes. 22/03/18. Présentation de R.Pichon sur le cascaill dans l'étang de Canet.

L'animation du réseau s'est poursuivie avec une réunion interrégionale le 22 mars 2018 à la Tour du Valat. Réunissant une trentaine de participants de 20 structures, elle a été l'occasion d'échanges autour des données de suivi FILMED et de diverses présentations :

- Problématique du cascaill sur l'étang de Canet (stage de Rémi Pichon à l'université de Perpignan Via Domitia),
- Une étude pour connaître le fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or (Ludovic Cases du Symbo)
- Bilan -3ème Contrat d'étang de Salses-Leucate (Marie Mailheau, RIVAGE)

L'alimentation de la BD de compilation des données de suivi physico-chimique des lagunes a été poursuivie avec les données de l'année 2018. Cette BD à accès réservé permet de pointer certaines lagunes et ses stations de suivi, d'afficher un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune.

En 2018, le Pôle lagunes a apporté son appui technique dans le cadre du projet CHAMILA

piloté par l'Ifremer et portant sur la cartographie des milieux lagunaires. La plupart des données FILMED concernant les lagunes DCE ont été fournies à l'équipe en charge du projet avec l'accord des gestionnaires de lagunes.

Suivis faune-flore-habitats en milieux lagunaires

Un nouvel outil a été largement diffusé au printemps 2018 : avec le concours des gestionnaires, l'ensemble des suivis/inventaires réalisés sur les zones humides lagunaires d'Occitanie et Sud-PACA ont été compilés. Ces données intègrent des informations sur les protocoles utilisés, les sites prospectés, l'année et la périodicité d'application de ces suivis.

Ainsi, des [fichiers de métadonnées](#) (sur Access et excel) permettent de partager ces informations avec les acteurs de la protection des zones humides et sont également en ligne et accessibles à tous.

La mise en œuvre du FILMED adaptée à la région Corse est restée en attente.



Atelier sur les besoins du réseau de gestionnaires, dans le cadre du séminaire final du Life Envoll, 16/10/18.

Enfin, une réflexion a eu lieu avec l'équipe en charge du Life ENVOLL autour de la poursuite du réseau de suivi des laro-limicoles après la fin du Life (décembre 2018). Dans ce cadre, il a apporté

son soutien à l'organisation du séminaire final du projet et a animé l'atelier « Demain, quel réseau pour les laro-limicoles coloniaux ? » le 16 octobre à Arles.

PREVISIONNEL 2019 :

Cette action se poursuivra en 2019.

Concernant la base de données du FILMED, un module permettra de visionner les résultats graphiques et les interprétations annuelles des données de suivis physico-chimiques. L'objectif est de rendre consultables ces résultats du FILMED jusqu'à l'année N-1 auprès de différents publics dont les partenaires techniques et élus des structures de gestion.

Les informations capitalisées autour des suivis faune flore et habitats en lagunes ont été diffusés largement mais la capitalisation dans le cadre de plateformes régionales ou nationales doit se poursuivre (SINP, Silene, Gwern et le nouveau SIT zones humides de PACA). Par ailleurs, les données FILMED, sous réserve d'un accord des gestionnaires et de la faisabilité, pourraient venir alimenter l'OSU OREME.

En Corse, le lancement d'un réseau est prévu en 2019 dans le cadre de la mise en œuvre de l'Observatoire Régional des Zones Humides de Corse. Il sera proposé, en fonction des moyens régionaux disponibles l'achat de matériel nécessaire à l'évaluation de la qualité des milieux lagunaires dans un premier temps.

Concernant la poursuite du réseau de suivi des oiseaux laro-limicoles, le Pôle lagunes prévoit d'y jouer un rôle d'animation grâce à des financements spécifiques de l'AFB et des DREAL PACA et Occitanie, avec l'appui technique du département espèces à la Tour du Valat pour la région PACA, et du CEN L-R pour l'Occitanie.

Une plateforme Recherche-gestion : les scientifiques et gestionnaires à l'œuvre!

Cette action vise à réunir scientifiques et gestionnaires pour favoriser le transfert de



connaissances et le montage de projets collaboratifs.



Rencontre entre gestionnaires et chercheurs de l'OZHM à la Tour du Valat, autour des apports de la télédétection au suivi des milieux humides. 30 personnes. 22/03/18

Une rencontre entre les gestionnaires et les chercheurs de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes a été organisée le 22 mars 2018 à la Tour du Valat sur les apports de la télédétection au suivi des milieux humides et en particulier des lagunes méditerranéennes. Faisant suite à la rencontre de la plateforme recherche-gestion sur ce thème de 2015, elle a été l'occasion de diverses présentations autour des techniques, de ses apports et du projet SWOS (Satellite-based Wetland Observation Service), par Alain Sandoz et Anis Guelmami de la Tour du Valat. Les présentations sont en ligne.



Rencontre autour des poissons migrateurs en Corse. 30 personnes. 30/05/18

Une rencontre sur le thème « Poissons migrateurs et activités halieutiques dans les zones humides de Corse : quel état des connaissances, pour quelle gestion ? » a eu lieu le 30 mai à Corte. Elle a été organisée par l'Office de l'Environnement de la Corse, en collaboration avec la DREAL de Corse et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Ce séminaire visait à fédérer les acteurs autour du sujet et en particulier les structures de gestion des milieux

lagunaires et cours d'eau, les établissements publics, le comité régional de pêche et les structures de recherche.

Près de 30 personnes de quinze structures différentes y ont assisté.

Cette rencontre a ouvert de nombreuses perspectives de travail comme la mise en place de groupes de travail, et d'actions afin d'améliorer les connaissances liées à l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) et à l'alose feinte (*Alosa fallax*), concernant l'évaluation du stock de ces populations à la fois en Corse et à l'échelle européenne pour l'anguille. Le séminaire a également permis d'apporter des éléments scientifiques et techniques dans le cadre de la rédaction du plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) pour la région Corse.

ACTES DU COLLOQUE REGIONAL
Poissons migrateurs et activités halieutiques dans
les zones humides de Corse:
quel état des connaissances, pour quelle gestion ?
30 Mai 2018 - Corte (Corse)



Actes de la rencontre autour des poissons migrateurs en Corse. En ligne.

En retour de cette rencontre, des actes de colloque ont été réalisés et diffusés aux participants et structures associées à cette journée. Ceux-ci ont principalement souligné qu'une collaboration commune de tous les acteurs était nécessaire pour améliorer les connaissances de ces deux espèces notamment en milieux lagunaire et marin



Cette rencontre a fait suite à la rencontre 2017 organisée à Lattes « [Poissons en lagunes : quel état des connaissances, pour quelle gestion ?](#) »

▪ **PREVISIONNEL 2019 :**

Cette action se poursuivra en 2019 avec la mise en place d'une nouvelle journée de rencontre recherche-gestion qui sera d'ampleur nationale sur les zones humides littorales.

Concernant les poissons migrateurs et la continuité écologique en milieu lagunaire :

Le 15 Janvier 2019, une première réunion technique a eu lieu entre l'OEC, le MNHN et l'AFB afin d'étudier les possibilités de mise en

œuvre d'actions/études dans le but d'améliorer les connaissances des deux poissons migrateurs présents en Corse. Des actions prioritaires ont été dégagées comme par exemple la mise en place d'une rivière et d'un site index.

En Occitanie et PACA, un stage co-encadré par l'AFB et le Pôle-relais lagunes aura lieu à compter d'avril 2019 afin d'améliorer les connaissances des ouvrages hydrauliques et du potentiel d'accueil piscicole en zones humides lagunaires (Cf lien national, action C).



II.3 Site internet (B10)

Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux

Un nouveau site Internet a vu le jour en décembre 2017 et finalisé début 2018.



Page d'accueil du site Internet finalisé début 2018

Il intègre plus de 1 900 pages de contenu (enrichi de 200 pages en 2018) et est « web responsive » : consultable sur tablettes et smartphones.

Entre 2012 et 2018, ce portail de l'information sur les lagunes a reçu 332 000 visites (2 300 visites par mois en 2018), soit 661 000 pages vues. La rubrique Actualités, la carte et les fiches des lagunes (près de 33 000 consultations/an), les programmes d'animations des Journées mondiales zones humides figurent parmi les pages les plus consultées.

Les actualités du site Internet sont relayées sur les réseaux sociaux :

- Sur Twitter, le compte est suivi par 1 006 abonnés (soit 130 abonnés de plus par rapport à 2017).
- Sur Facebook, le compte est suivi par 816 abonnés (soit 258 abonnés de plus par rapport à 2017).

La newsletter 'Lettre des lagunes'

La « Lettre des lagunes », diffuse l'information sur les actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et l'actualité des lagunes.

Envoyée huit fois par an, elle bénéficie de nombreuses contributions du réseau par ses membres actifs, montrant ainsi une appropriation continue de l'outil. Ses contenus sont régulièrement relayés par d'autres réseaux régionaux ou nationaux comme Rivages de France, la SNPN, le RRGMA, la lettre Natura 2000, etc.

La lettre est envoyée via un prestataire de diffusion afin d'augmenter sa délivrabilité auprès des abonnés et d'avoir une vision plus fine de sa lecture.

3 350 personnes sont aujourd'hui destinataires de la newsletter 'Lettre des lagunes', avec une mise à jour régulière des adresses.



Lettre des lagunes

▪ PREVISIONNEL 2019 :

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes poursuivra l'alimentation du nouveau site internet, avec une centaine d'actualités.

La Lettre des lagunes sera diffusée à 5 reprises dans l'année avec mise à jour des listings de diffusion.



II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)

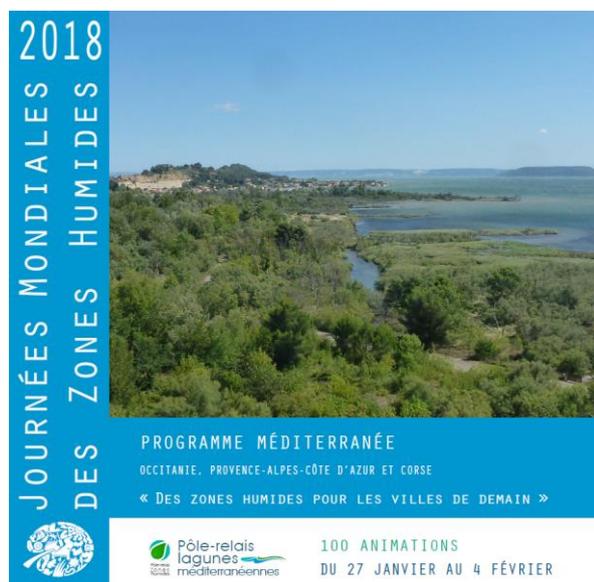
Journées mondiales des zones humides

La coordination de cet événement célébré mondialement le 2 février est une action phare depuis 2004 pour communiquer largement auprès du grand public autour de visites de sites, conférences, expositions, ateliers, etc. organisés par un réseau de partenaires mobilisés par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes.



Pour la 14^{ème} année consécutive, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi coordonné les Journées mondiales des zones humides de Méditerranée sur le thème « Des zones humides pour les villes de demain ».

Suite à l'appel à mobilisation lancé en octobre 2017, le programme a été conçu, imprimé et diffusé en 8500 exemplaires en Méditerranée.



Programme JMZH 2018 diffusé en Méditerranée

Ainsi, sur les façades littorales des régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, **105 animations ont**

rassemblé 9 676 personnes, battant ainsi le record de 2017 (9 000 participants), soit environ un tiers des participants au niveau national.

La campagne de communication a donné lieu à plus de 70 références dans les médias locaux (détails sur pole-lagunes.org).

Une rencontre à destinations des élus de la région PACA a également été organisée le 2 février à La Garde. (cf. action B50)



Bilan JMZH 2018, [en ligne sur notre site Internet](#)



La coordination nationale de l'événement est assurée par l'association Ramsar France, l'AFB, les Pôles-relais ZH, la Snpn et la LPO. L'ensemble des animations ont été postées sur le [Portail national zones humides](#) pour faciliter la recherche par localisation géographique, type d'animations, accessibilité ou mots clefs. La participation autour de 647 animations en France a ainsi été estimée à 30 000 personnes.

CHANTIER NATURE AVEC ACCORHOTELS

AccorHôtels, partenaire de cet événement depuis 13 ans, a mobilisé comme de coutume ses salariés sur un chantier nature.





Chantier avec les salariés d'AccorHôtels le 10/02/2018, sur le lido de Mauguio-Carnon (34)

Une quarantaine de salariés du groupe AccorHôtels de l'Hérault ont extrait des espèces envahissantes (Yuccas, Faux Indigo et Canne de Provence) et ramassé des déchets abandonnés, à l'occasion d'un chantier organisé en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or. Les participants, petits et grands, ont à nouveau manifesté une grande motivation et un intérêt certain pour cette mission, qu'ils estiment nécessaire à la préservation de nos sites naturels régionaux.

▪ PREVISIONNEL 2019 :

La coordination des JMZH 2019 a été programmée sur le thème « Zones Humides et changement climatique » avec à nouveau la réalisation du programme interrégional des manifestations en Méditerranée, la campagne de communication et le bilan. Un chantier pour les collaborateurs d'AccorHôtels en Méditerranée est également programmé sur le site de l'Espiguette à la Capelude, un site du Conservatoire du Littoral co-géré par la commune du Grau du Roi et le CENLR. Enfin, la préparation de l'édition 2020 aura lieu en fin d'année.

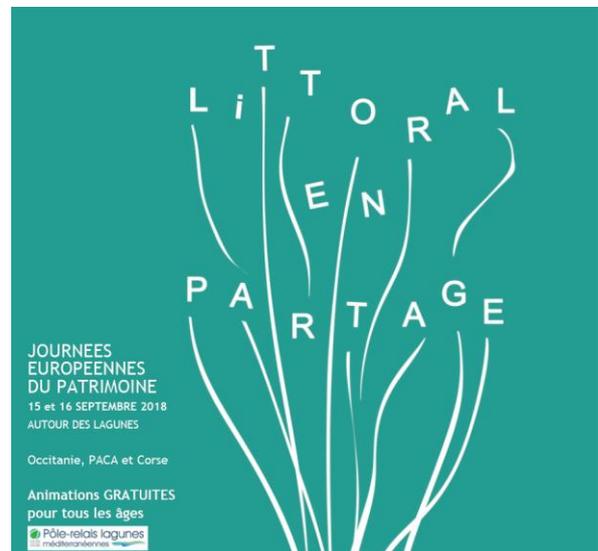
Journées européennes du patrimoine

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes coordonne les Journées européennes du patrimoine autour des sites lagunaires de Méditerranée française depuis 10 ans, pour favoriser l'attrait de nouveaux publics, à une

période de l'année plus propice aux excursions de terrain que les Journées mondiales zones humides.

En 2019, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a poursuivi sa coordination sur le thème national « L'art du partage » avec la diffusion de l'appel à mobilisation puis le soutien financier de 9 structures pour réaliser un programme toujours étoffé, diffusé largement.

Suite à l'appel à mobilisation lancé en mai 2018, le programme a été conçu, imprimé et diffusé en 6 400 exemplaires en Méditerranée, accompagné d'affiches (format A2, A3 et très grand format pour la ville d'Arles).



Programme JEP 2018 diffusé en Méditerranée

Au total, les 15 et 16 septembre 2018, 94 animations ont été organisées par 50 structures sur 35 communes.

Des animations de tout type avec une majorité de visites guidées, thématiques et d'ateliers/animations/stands. Des retours très positifs de la part des participants : « Ils souhaiteraient reproduire ce genre de sortie sur d'autres thématiques », « Explications enrichissantes et passionnantes », « Des adhésions, des dons et des témoignages sur notre livre d'or » et permis la découverte des

lagunes sous un autre angle par un public plus vaste.

Le bilan ([disponible en ligne](#)) est à nouveau très positif : les animations ont généré une très forte fréquentation de 21 800 participants (22 000 participants en 2017, 21 500 en 2016, 16 000 en 2015, 10 600 en 2014) !

▪ **PREVISIONNEL 2019 :**

Ainsi, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes prévoit de poursuivre cette action liant la culture à l'environnement, sur les 3 régions en septembre 2019 sur le thème national, en partenariat avec les DRAC et la CdC.

Production d'outils de sensibilisation **TROIS OUTILS SUITE À UN APPEL À PROJET SPÉCIFIQUE**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a diffusé en avril 2018 son appel à projets sur les outils de sensibilisation aux rôles et à la préservation des zones humides littorales en Occitanie, SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. L'objectif était de créer des outils de sensibilisation qui soient suffisamment « génériques » pour être adaptables aux problématiques des territoires lagunaires méditerranéens et toucher des publics variés lors d'animations de sensibilisation.

Le jury de cet appel à projets, composé du Pôle lagunes et des GRAINE PACA et Occitanie, a retenu les projets proposés par le CPIE Rhône Pays d'Arles, le Parc naturel régional de Camargue et par l'association Siloë (dans le Gard).



Maquettes qui illustrent le rôle des zones humides face au

changement climatique – Auteur : PNR de Camargue (©A-S. Hervy / PNRC)



Bâche interactive Zone humide littorale, déployée en 3 exemplaires sur les 3 régions – Auteur : CPIE Rhône Pays d'Arles (©CPIERPA, dessin : Cyril Girard)



UN ESPACE BOUDÉ PAR LES HISTORIENS, LES SCIENTIFIQUES ET LA LITTÉRATURE

Les zones humides ont été longtemps des lieux de rencontre entre les hommes et la nature, lieux de vie, de travail et de production. Des activités anciennes (pêche, chasse, saliculture, signe, élevage) marquent ces paysages de zones humides.

Mais dans l'histoire de France, les zones humides du sud de la France sont absentes ou méprisées au regard des cultures dominantes (céréaliers, vignes), une longue lutte est engagée contre les marais, considérés par les hommes qui les ont défrichés, et pour servir par le dessèchement des zones humides afin de développer l'agriculture et assainir les villes. Dans les marais du littoral de Méditerranée, le paludisme décimait ici plus qu'ailleurs et, sur les zones côtières, les hommes étaient exposés aux coups de mer, aux ruptures de digues. Ces arguments ont fait que les économistes, médecins, chimistes, romanciers dans leurs écrits, ont donné une représentation sociale souvent négative.

À la fin du XIXe siècle, la révolution agricole a mené de la carte une grande partie des zones humides, et c'est alors que le regard porté sur ces espaces change en raison de leurs capacités à produire de remarquables ressources et d'être finalement source d'argent et de travail.

Fiches illustrées expliquant l'histoire et le rôle des zones humides littorales, leur représentation sociale « du rejet à la préservation » – Auteur : Siloë

Ces [3 outils de sensibilisation](#), réalisés dans le courant de l'été, sont mis à disposition gratuitement par ces 3 structures et d'autres qui s'en feront relais sur leur territoire respectif.

REÉDITION ET ADAPTATION D'OUTILS DU SIEL

Par ailleurs, devant le succès du P'tit Ecolo des lagunes créé par le Siel, l'équipe du projet N2 Glisse a réédité ce dépliant en l'élargissant à l'ensemble des sites lagunaires et marins d'Occitanie. Ainsi, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et l'AFB y ont adapté la carte couvrant les sites naturels protégés lagunaires et marins depuis les Pyrénées-Orientales jusqu'en Camargue, de nouveaux textes et de nouvelles illustrations. Le nouveau « [P'tit Ecolo du littoral](#) »



a été imprimé en 10 000 exemplaires par l'AFB et diffusé courant 2018 auprès d'un large panel d'utilisateurs des sites lagunaires et marins de la région.



Guide du p'tit écolo du littoral, réalisé avec l'accord et l'appui du Syndicat mixte des étangs littoraux, le Siel. Illustrations : Cyril Girard. Conception www.desdemains.fr

De plus, un [poster des "Espèces remarquables du littoral méditerranéen"](#) présentant les espèces en 3 langues (Français/Anglais/Allemand), tiré du guide ci-dessus a également été édité à 3 500 exemplaires par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes.



Poster 80 * 20 cm, réalisé avec l'accord et l'appui du Syndicat mixte des étangs littoraux, le Siel. Illustrations : Cyril Girard. Conception www.desdemains.fr

Enfin, le Pôle lagunes a diffusé aux gestionnaires de lagunes un diaporama libre de droit sur les zones humides avec un focus sur les lagunes (qui sera remis à jour périodiquement).

Il est téléchargeable :



http://download.pole-lagunes.org/web/2018/PPT_Support_LagunesMediterraneennes_Dec2018.ppt

Autres actions

- Partenariat avec l'enseignement supérieur, de formation ou universités (sur fonds propres) : intervention auprès des étudiants ingénieurs de Sciences et techniques de l'Eau de Polytech'Montpellier sur la thématique « Animation et gestion intégrée des lagunes méditerranéennes » (23/10/18).

- Intervention dans la formation de l'Institut National des Études Territoriales sur les Écosystèmes littoraux (06/06/18, Montpellier).

- Suivi du programme « Sentinelles de la Mer » piloté par le CPIE Bassin de Thau, visant à mettre en réseau les observatoires existants de sciences participatives en lagunes et en mer et à animer les réseaux des observateurs.

www.sentinellesdelamer-occitanie.fr

▪ PREVISIONNEL 2019 :

L'ensemble de ces actions seront reconduites en 2019, y compris pour les interventions en formation, sur fonds propres des structures du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.



II.5 Formation des gestionnaires (B20)

🌿 « Quels messages pour tendre vers des territoires lagunaires résilients ? », septembre 2018 à Montpellier



Formation du 27/09/18 à l'agence de communication « The Island », Montpellier (34)

Dédiée aux gestionnaires de lagunes d'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette journée a bénéficié de l'expertise de Béatrice Le Moël, sociologue spécialisée en communication environnementale et de Gaëlle Hubert en charge de la communication au CPIE Bassin de Thau.

L'objectif : optimiser la communication des gestionnaires et en particulier les messages à partager, diffuser afin de tendre sur le moyen et long terme vers des territoires lagunaires résilients.

La journée s'est articulée autour de deux temps forts. D'une part, les apports théoriques de Béatrice le Moël sur les territoires résilients et le rôle du gestionnaire, et de Gaëlle Hubert sur les spécificités de la communication environnementale. D'autre part, par les ateliers de travail : projection en commun vers les territoires de demain et amélioration collective du projet de chaque participant.

Cette formation était organisée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, elle a bénéficié à huit salariés de différentes structures de gestion : PNR, Communauté de communes, Commune, Association. Certains des supports livrés aux participants ont été partagés plus

largement après la formation à l'ensemble du réseau des gestionnaires d'Occitanie, de Paca et de Corse afin que tous puissent en bénéficier. Les supports sont [en ligne](#).

Les retours des participants ont été très positifs, soulignant l'intérêt de la mise en pratique notamment par la méthode « accélérateur de projet » et la créativité autour de l'atelier de « lagune idéale », l'ouverture vers une nouvelle manière d'aborder les sujets, les échanges entre stagiaires.

Cette journée a clôturé le cycle de 3 ans autour de la communication sur les sites lagunaires. En 2016 les gestionnaires avaient bénéficié de la formation « [Mieux communiquer avec vos élus](#) » puis en 2017 « Les outils de la communication environnementale » à Montpellier.

🌿 « Les outils de la communication environnementale », avril 2018 en Corse

Cette formation donnée par l'organisme C4D Communication for development en novembre 2017 à Montpellier, a été également proposée en avril 2018 à Corte.



Formation 04/2018 à Corte

Elle a permis d'aborder la communication réalisée au travers des médias traditionnels, des médias sociaux, d'identifier les cibles, d'appréhender la communication orale et l'innovation.

Cette formation a eu lieu les 18 et 19 avril 2018, avec la participation de 11 stagiaires (gardes littoral à la Collectivité de Corse, Service

environnement de la CdC, chargé de communication du Service « Espaces Naturels et Protégés » de l'OEC, CPIE U Marinu).

Les retours des participants ont été très positifs, soulignant les exemples concrets, les conseils de posture, la plus-value des outils innovants, la mise en pratique.

▪ **PREVISIONNEL 2019 :**

En Occitanie et PACA, 2 réunions de restitution seront organisées sur l'étude en cours sur l'espace de bon fonctionnement des zones humides littorales.

En Corse, des journées d'échanges seront organisées pour restituer des travaux améliorant la connaissance des milieux lagunaires en corse (hydrologie, qualité de l'eau, indicateurs d'état, etc.).



II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)

De par son rôle de mutualisation des connaissances et de lien à l'échelle nationale, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes se tient informé des avancées concernant les outils utilisés par les collectivités locales et les gestionnaires afin de les diffuser et de favoriser les échanges d'expériences entre acteurs qui portent le même type d'outils. Cette veille et la présence aux diverses réunions permet d'alimenter le programme d'actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

Il a notamment poursuivi son implication au sein du COPIL du projet Interreg RETRALAGS Réseau TRANsfrontalier des LAGunes, des lacs et des étangs, notamment pour appuyer la réalisation du « Diagnostic des initiatives publiques en faveur des zones humides du littoral méditerranéen français et élaboration d'un plan d'actions » (17/05 à Toulon, 19-20/06 à Bastia, 25/06 à Toulon).

Le montage du projet LAB-LAG porté par le laboratoire de recherche Chrome (Nîmes) et qui vise la résilience de territoires de lagunes et Zones humides périphériques pilotes a été accompagné en 2018, mais n'a malheureusement pas été finalisé faute de financements suffisants.

Ce projet à l'initiative de Béatrice Le Moel, chercheuse en psychologie sociale avait été accepté par l'observatoire Hommes-Milieus littoral méditerranéen en février 2018. Le Pôle lagunes a appuyé la recherche de financements

en particulier auprès des Régions Occitanie et PACA, de l'AE RMC et de la Fondation du Patrimoine mais malheureusement le bouclage n'a pu être réalisé.

En Corse: réunions et groupes de travail pour l'adaptation des indicateurs RHOME0 à la région Corse. Réunion avec les gestionnaires et les CEN Corse et Rhône-Alpes le 23 octobre 2018. Les listes d'espèces de 3 protocoles devront être adaptées à la région Corse :

- P02 Flore, qui permet le déploiement de 3 indicateurs (I02, I06, I08) ;
- P05 Orthoptères, qui permet le déploiement de 2 indicateurs (I05, I09);
- et P06 Odonates, qui permet le déploiement de l'indicateur (I10).

Pour ce faire les GT seront réunis en 2019.

De plus, avec l'aide du CBNC une cartographie de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150-2* « lagunes côtières méditerranéennes » a été réalisée pour la région Corse. Cette cartographie doit être encore peaufinée avant de pouvoir être diffusée et valorisée.

II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)

Ces actions visent à aider les acteurs économiques (tourisme, pêche, élevage, travaux) en lien avec les lagunes à adopter une démarche de gestion durable.

Sports de glisse et sites naturels remarquables du golfe du Lion

Après le projet N2 Glisse, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a poursuivi son partenariat avec l'AFB, autour de la gestion durable des sports de glisse dans les espaces naturels.

Dans le courant de l'année 2018, les outils produits ont été diffusés : « Le Ptit écolo du littoral » (cf. action B12 ci-dessus)

Une rencontre à destination des élus a également eu lieu à Port-Leucate en novembre 2018 (cf. action B50 ci-dessous).

Pêche

En 2018, à la demande de l'AFB, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a poursuivi son appui au Forum des Marais atlantiques, porteur de l'action 49 du Plan national d'action milieux humides « connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne », sur les marais périphériques des lagunes méditerranéennes. Il a participé au Comité de pilotage de cette action. L'objectif de ce travail est d'améliorer le volet connaissance pour avoir une meilleure image du territoire, alimenter le PLAGEPOMI 2017-2021 et faciliter par la suite le rapportage à l'Europe du plan de gestion anguille de la France, avec 2 composantes :

- Bancariser la connaissance existante (y compris marais périphériques) au sein du ROE puis compléter par les ouvrages manquants.

- Mettre en évidence des priorités d'intervention sur les ouvrages pour les rendre plus transparents.

Suite à la rencontre organisée à Lattes (34) le 14 mars 2017 sur « les poissons en lagunes : Quel état des connaissances pour quelle gestion ? », deux journées de formation à l'outil national de référencement des ouvrages hydrauliques (Géobs) destinées aux structures de gestion des lagunes ont été organisées début 2019 en collaboration avec l'AFB Occitanie et PACA-Corse.

- Une formation à destination des gestionnaires de lagunes d'Occitanie, le 6 février 2018 à Grabels (34)

- Une formation à destination des gestionnaires de lagunes de PACA, le 14 mars 2018 à la délégation PACA et Corse de l'AFB d'Aix-en-Provence.

Elles ont réuni un total de 13 participants.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a appuyé l'AFB dans l'organisation de ces formations qui visent en particulier la remontée d'information qualifiant les ouvrages hydrauliques en lagunes et leurs tributaires.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a également participé à la commission technique du PLAGEPOMI (5/04/18 à Lyon) et contribué au rapportage national du Plan de gestion anguille porté par l'AFB.

▪ PREVISIONNEL 2019 :

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes appuiera l'AFB dans l'organisation d'une nouvelle formation à Géobs.

D'autre part, il est convenu qu'un stage co-encadré AFB-Pôle-relais lagunes soit mis en place au printemps 2019, afin d'améliorer la connaissance des ouvrages hydrauliques entre les lagunes et leurs zones humides périphériques. La personne en stage intégrera

des données dans le ROE et contribuera à la remontée des études et projets portant sur les poissons migrateurs et la continuité écologique en lagunes. Ce travail tiendra compte des objectifs et priorités du PLAGEPOMI.



II.8 Sensibilisation des décideurs (B50)

Séminaires élus

2 FÉVRIER 2018 « VERS DES VILLES BIOCLIMATIQUES... » A LA GARDE (83)



Visite de la zone humide du Plan du 02/02/2018 © Ville de La Garde

Dans le cadre de la Journée mondiale zones humides 2018, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a organisé en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la DREAL PACA, une rencontre à destination des élus du littoral de la région PACA. L'objectif de cette rencontre était de valoriser des retours d'expérience de communes investies dans un aménagement urbain tenant compte de l'enjeu climatique.



Rencontre « Vers des villes bioclimatiques, Les solutions des collectivités pour s'adapter à l'économie du territoire et au changement climatique » du 02/02/2018 à La Garde (83) © Ville de La Garde

Sous un format « les élus parlent aux élus », cette rencontre ouverte par Philippe Vitel, président de l'Assemblée de Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des

Aquifères de PACA (AGORA) a réuni une trentaine de participants principalement venus de collectivités varoises.

D'une part, la matinée d'échanges a permis de valoriser des expériences de collectivités investies dans une adaptation à l'enjeu climatique, d'autre part de mettre en lumière les principales préoccupations des participants et leur vision des leviers d'actions pour gagner en résilience.

Les présentations sont [en ligne](#).

6 NOVEMBRE 2018 « RÈGLEMENTATION DES ACTIVITÉS NAUTIQUES : LES ÉLUS "PLANCHENT" SUR LEUR RESPONSABILITÉ » A PORT-LEUCATE (11)



Rencontre « Responsabilité en matière d'application de la réglementation sur la pratique des activités nautiques en zone littorale » du 06/11/2018 à Port-Leucate (11)

Le séminaire d'information à l'attention des Maires du littoral sur le thème « votre responsabilité en matière d'application de la réglementation sur la pratique des activités nautiques en zone littorale », co-organisé par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, Rivages de France et l'Agence Française pour la Biodiversité s'est tenu le 6 novembre à Port-Leucate.

Agnès Langevine, 3^{ème} vice-présidente régionale de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en charge de la Transition écologique et énergétique, de la Biodiversité, de l'Économie circulaire et des Déchets, Bernard Devic, Vice-

Président de Rivages de France, Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et Michel Py, Maire de Leucate et Président du syndicat RIVAGE, ont ouvert le séminaire. En fin de séance, Michel Moly, 1^{er} Vice-Président du Département des Pyrénées-Orientales, Canton de la Côte-Vermeille et Président du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion est revenu sur les échanges de la matinée pour clôturer le séminaire.

Le séminaire a réuni une soixantaine de participants parmi lesquels plus de 20 élus, Maires, Conseillers municipaux, ainsi que des représentants des services de l'Etat, deux départements et des Directeurs de port, de la réglementation, des sports, du Développement Durable des communes et des services de police.

Les participants ont bénéficié d'une mise à niveau juridique puis de retours d'expériences et de moments d'échanges entre participants. Le sujet est au cœur de multiples enjeux et les élus ont une responsabilité très importante pour assurer la gestion durable de ces activités nautiques sur le littoral d'exception de la région.

Les présentations sont [en ligne](#).

▪ PREVISIONNEL 2019 :

En 2019, deux rencontres seront à nouveau organisées en Occitanie et en PACA. En Corse, une rencontre élus sera préparée dans le cadre de la JMZH 2020.

Prix

La remise du [Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes](#) est un événement biennal depuis 2011, dont l'objectif est double : mettre en lumière une action exemplaire et innovante sur un territoire lagunaire, et susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage.

L'édition 2017 a été consacrée au thème « Économie et biodiversité » et remis à Christophe Guinot, ostréiculteur de l'étang de Salses-Leucate (Aude) pour son initiative conjointe avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, à l'occasion des Assises nationales de la biodiversité à Ajaccio.

Comme prévu, il n'y a pas eu d'édition 2018.

▪ PREVISIONNEL 2019 :

En 2019, une nouvelle édition sera organisée avec la diffusion d'un appel à projets et la mise en place d'un jury composé de membres du comité de pilotage et de personnes qualifiées.

Le lauréat sera désigné par le jury et se verra remettre son prix à l'occasion du congrès mondial de la nature à Marseille en juin 2020, pour favoriser la mise en lumière de l'initiative primée.

II.9 Liens à l'échelle nationale (C)

🌿 **Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH) et Portail national ZH**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a travaillé en synergie avec les autres PRZH et l'AFB pour ces diverses actions :

- **Portail national Zones Humides** (www.zones-humides.org). Toutes les actualités du Pôle-relais lagunes méditerranéennes sont relayées sur ce Portail. Par ailleurs, 20 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique «actualités générales et Ramsar ».

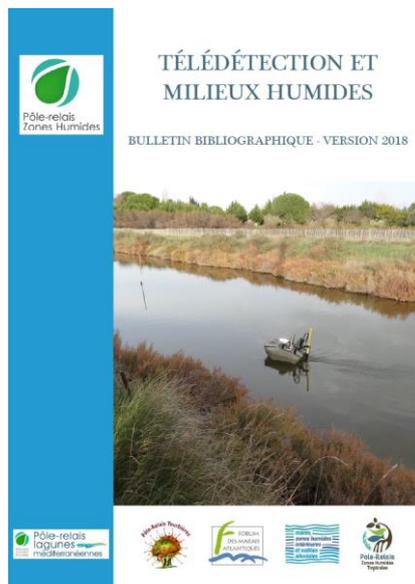
- **Portail national « Documents sur l'Eau et biodiversité »**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a poursuivi l'alimentation de ce portail, et a participé au séminaire national des documentalistes (24&25/05/18, Toulouse) aux côtés des Agences de l'eau, AFB, oieau, organismes de recherche, Pôles-relais zones humides).

- **Collection de synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides :**

Cette collection des synthèses bibliographiques est produite par les Pôle-relais Zones Humides et regroupe 20 thèmes variés sur les milieux humides.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé à l'ensemble, il en a coordonné une sur le paysage et les milieux humides (publication à venir) et a mis à jour une synthèse sur télédétection en milieux humides.



Synthèses bibliographiques éditées par le Pôle-relais

- **Groupe CESP (Communication, Education, Sensibilisation et Participation) dans le cadre du Groupe national pour les Milieux humides (GNMH)**, co-animé par l'AFB et la Snpn : participation aux réunions, afin de proposer une nouvelle stratégie pour l'avenir sur la base des propositions du rapport du CGEDD en février 2019.

- **Journées mondiales des zones humides :** participation au bilan national 2018 et au comité de pilotage national des JMZH 2018/2019.

- **Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides littorales :** participation aux réunions du MNHN et de l'AFB en vue de l'intégration des ZH littorales dans la méthode parue en 2016.

▪ **PREVISIONNEL 2019 :**

Ces actions seront poursuivies :

- Alimentation du Portail national Zones Humides

- Mise à jour et réalisation d'une synthèse bibliographique.

- Participation au Groupe de "communication, éducation, sensibilisation et participation" (CESP) du Groupe national milieux humides.

- Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides littorales : poursuite de l'appui pour l'avancement du travail avec le MNHN et l'AFB et divers partenaires et co-organisation de formation.

- Poursuite de l'alimentation du Portail « Documents sur l'eau et la biodiversité ».

Contribution à la mission parlementaire sur les zones humides



Accueil de la mission parlementaire sur les zones humides

sur le site des Étangs et marais des salins de Camargue le 30/11/2018. © J.Jalbert

Le Pôle-relais a co-organisé l'accueil de Jérôme Bignon, sénateur de la Somme et Frédérique Tuffnell, députée de Charente-Maritime, en charge de la mission parlementaire pour les zones humides, sur le site des Étangs et marais des salins de Camargue, en présence du Conservatoire du littoral, des co-gestionnaires, des maires d'Arles et des Saintes Maries de la Mer et de partenaires (agence de l'eau RMC, président de l'association des manadiers, président du syndicat des riziculteurs).

Suite à la mission, un encadré sur le site a été co-écrit et coordonné par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

II.10 Liens à l'échelle internationale (D)

Les actions réalisées sur cette thématique ont notamment concerné l'accompagnement de l'association Ramsar France dans ses activités (diffusion au réseau, relais des personnes ressources).

Côté Corse, les collectivités locales en charge de la mise à jour des FRD des sites RAMSAR de la région, notamment sur Urbinu et Palu ont été épaulés.

▪ PREVISIONNEL 2019 :

En 2019, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes poursuivra son implication dans le réseau des gestionnaires de sites Ramsar au travers de l'association Ramsar France et participera au séminaire des gestionnaires de sites Ramsar.

II.11 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)

Les actions de fonctionnement ont concerné :

- Organisation des réunions d'équipe.
- Organisation d'un comité de pilotage.

- Rédaction des rapports d'activité : rapport d'activité et bilan financier 2017, programme d'action prévisionnel et budget 2018, suivi d'état d'avancement des dossiers, rapport d'activité 2018.

▪ **PREVISIONNEL 2019 :**

En 2019, l'ensemble de ces activités de fonctionnement se poursuivront à l'identique.

Par ailleurs, la Tour du Valat, en tant que coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes participe au Life Marha qui regroupe 12 partenaires de 2018 à 2025. Le projet Life intégré dédié aux habitats marins des sites Natura 2000 métropolitains français a été accepté par la commission européenne et démarrera en 2019. En tant que Life intégré, ce projet se déploie sur une période plus longue et dispose de budget plus important: 8 ans et 22,3 millions d'euros.

Porté par l'Agence française pour la biodiversité, ce projet a pour finalité de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats Natura 2000. Huit habitats sont ciblés, dont les « lagunes côtières » (UE 1150*).

Il porte sur 160 sites Natura 2000 « habitats », dont une centaine pour lesquels l'AFB et les partenaires de Marha sont impliqués. Il va permettre de renforcer la connaissance, le suivi et la gestion des habitats marins Natura 2000.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes contribue à l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat « lagunes côtières » et au plan de renforcement de capacités (363 k€ sur 8 ans).

